

***Site Internet : trieux.net***

N° 431



FÉVRIER 2020



ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu :

**Les dimanches 15 et 22 mars 2020**

Dans notre commune de plus de 2500 habitants nous élirons une liste de 23 conseillers qui lors du premier conseil municipal éliront le maire.

Le scrutin est proportionnel avec prime à la majorité.

Il est impossible d’ajouter ou barrer des noms sur la liste du bulletin de vote.

Pour voter il vous faut être inscrits sur les liste électorales, **vous avez jusqu’au 7 février à minuit.**

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur les listes électoral en vous rendant en mairie ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour venir voter il vous faudra présenter une pièce d’identité.

**Les jeunes majeurs** sont inscrits automatiquement, ils recevront leur première carte d’électeur pendant une cérémonie citoyenne, **le samedi 8 février à 11h en mairie.**

Si vous êtes absent le jour du vote, pensez à la procuration.

En quelques minutes en passant à la gendarmerie, vous pouvez donner votre voix aux idées que vous soutenez.

Lors de ces élections nous voterons en même temps les délégués communautaires.

Ces délégués communautaires vous représenteront à l’intercommunalité.

# TRIEUX PRATIQUE

|  |
| --- |
| **HORAIRES DE LA MAIRIE** **Lundi – Jeudi et Vendredi : 8h - 12h et 15h – 17h30** **Mardi : 8h - 12h et 15h – 18h30** **Mercredi 8h – 12h** **Permanence Samedi 10h – 12h**  **03.82.46.56.00**  **: accueil.trieux@orange.fr SITE INTERNET : trieux.net**  |

 **U**

**Vacances scolaires :** Du lundi 17 février au dimanche 1er mars 2020.

 **CCAS :** En cas de problèmes contacter Michèle VALLAD en Mairie.

**RECENSEMENT MILITAIRE :** ATTENTION ! Si vous êtes nés en **Janvier, Février et Mars 2004** cela vous concerne. Modalités de recensement : Les filles et les garçons français de 16 ans doivent se présenter en mairie, entre leur 16ème anniversaire et la fin du mois suivant pour se faire recenser, munis du livret de famille de leurs parents ainsi que de leur carte d’identité. (Pas avant la date anniversaire des 16 ans) ou par internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr/)

# TRI’ANIM

**PÉRISCOLAIRE : 06.73.31.65.11**

***Courriel*** *:* Periscolaire-trieux@outlook.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **DATES** | **ACTIVITÉS**  |
| Mercredi 05 | Atelier cuisine : la chandeleur |
| Mercredi 12 | Activités autour de la St Valentin |

*Horaires d’ouverture du Périscolaire (accueil des enfants) :*

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 7h-8h30 / 12h-14h / 16h15-18h30

Mercredi récréatif : 7h30 – 18h30

Mercredi Anniversaire : 14h-16h et 16h30-18h30

Vacances scolaires : 7h30-18h30

**Le centre aéré des vacances d’hiver** **sera ouvert du Lundi 17 au vendredi 28 février 2020**

De 7h30 à 18h30. Possibilité d’inscription à la journée ou en demi-journée avec ou sans repas. La plaquette d’inscription sera prochainement disponible sur l’ENT ONE, Facebook et au périscolaire.

* Du 17 au 21 Février : LE MONDE A L’ENVERS,

 « *Un scientifique a réalisé une machine qui a chamboulé toute la structure et la tête des animateurs, c’est le monde à l’envers. Nous avons besoin des enfants pour refaire fonctionner la machine et tout remettre en ordre »* Au programme : activités sportives, artistiques à l’envers, journée pyjama, repas à l’envers, les enfants deviennent les animateurs et pleins d’autres surprises.

Vendredi 21 février : Journée Luge à la MAUSELAINE à partir de 6 ans. Places limitées

* Du 24 au 28 février : IN ENGLISH, PLEASE !

Stage d’Anglais avec Isabelle Kuhn les matins pour les + 6 ans et initiation à l’anglais pour les – 6 ans. Les après-midis animations autour de Carnaval.

Mardi 25 Février à partir de 14h : Bal de Carnaval

Sortie prévue à Dynamic Land, à Metz (date à confirmer)

**COMME À LA MAISON**

À midi à la salle G. BRASSENS, toujours le même tarif : 8 €, le même nombre de places : 24 personnes.

Inscriptions 🕿 06.09.07.87.14.

|  |  |
| --- | --- |
| VENDREDI 7 FÉVRIER | VENDREDI 21 FÉVRIER |
| Pot au feuSalade et fromageSalade de fruits | Tomates mozzarellaCuisse de poulet, jardinière de légumesSalade et fromageTiramisu |

# L’INTERCOMMUNALITÉ

Site internet de la communauté de communes [www.coeurdupayshaut.fr](http://www.coeurdupayshaut.fr/)

**PISCINE INTERCOMMUNALE DE LANDRES**

 03.82.20.51.29 - site : <http://coeurdupayshaut.fr/Piscine>

**SIRTOM**

03.82.20.22.00 Page FB : SIRTOM

Site internet : [www.sirtom.fr](http://www.sirtom.fr) 🖂communication@sirtom.fr

Collecte des objets encombrants : 03.55.05.00.37

Rappel : Les administrés peuvent se rendre à la déchetterie avec leur véhicule personnel. Les camionnettes personnelles ou de locations sont acceptées sans aucune démarche préalable à condition d’avoir la carte d’accès de la déchetterie. En revanche, les camionnettes d’entreprises ainsi que les plateaux sont systématiquement refusés.

**Horaires d’ouverture de la déchetterie** : Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

**TRI SÉLÉCTIF** : Les mardis 11 et 25 février.

(**Rappel** : les papiers qui ont été déchiquetés, ne sont pas admis dans les sacs du tri sélectif). L’ensemble des ordures ou tri doit être sorti la veille et rentré dès que possible.)

ÉCHOS DE LA CITÉ

**CHASSE SAISON 2019/2020**

L'ouverture générale de la chasse en Meurthe et Moselle a eu lieu le dimanche **15 septembre 2019 à 8 heures.**

La fermeture générale aura lieu le **29 février 2020** au soir.

Vous pouvez également connaître les jours de chasse de toutes les associations de chasse de Mthe et Melle en allant sur le site internet de la FDC54. [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com) (calendrier des jours de chasse)

Le président de L'A.C.C.A, Guy ROYNETTE

**URBANISME INFORMATION**

Tous travaux : construction, rénovation et extension concernant votre maison et annexes, clôtures comprises nécessitent une déclaration en Mairie. Quel formulaire devez-vous utiliser pour être autorisé à réaliser votre projet ? Il existe 3 permis, le permis de construire, le permis d’aménager et le permis de démolir. Certains travaux et aménagements doivent simplement être précédés d’une déclaration préalable.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DÉJECTIONS CANINES

Suite à plusieurs plaintes de riverains concernant les déjections canines, nous vous demandons de respecter les lieux de passage : trottoirs, routes, chemins, parkings, enfin l’ensemble du territoire communal.

Des gestes simples permettent d’assurer la tranquillité de tous. Quand je sors mon chien, je m’assure de le garder en laisse, même s’il est sympathique. Je respecte tous les lieux en ramassant ses excréments (chemins, parterres fleuris ou enherbés, trottoirs…) La mairie vend des sacs au tarif de 1.20 euros les 50 pour assurer cette tâche délicate.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L’actualité fiscale au Luxembourg concernant les travailleurs frontaliers connaît depuis quelques années des changements majeurs. Une conseillère spécialisée dans la fiscalité luxembourgeoise vous propose de vous rencontrer en Mairie pour vous aider dans toutes vos démarches fiscales luxembourgeoises.

Afin de prendre rendez-vous et connaître les créneaux disponibles ou pour toute autre question, vous pouvez directement contacter le **+352 621 828 888.**

# TRIEUX CONTACT

- Mr et Mme Gérard FRASSINETI de TUCQUEGNIEUX nous ont fait parvenir 20 € pour l’envoi de Trieux Info.

- Don anonyme de 20 € pour l’envoi de Trieux Info.

ÉTAT CIVIL

Naissance :

- Aélia MANGIN née le 18/12/2019 à BRIEY.

La Commission de l’Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux parents et souhaitent la bienvenue aux nouveau-nés.

Mariage :

- Karol KANSY et Elzbieta SKIENDZIELEWSKA le 20/12/2019.

- Steve, Yves GEORGEL et Stéphane, Michel, Jean CHAVIGNEAUD le 21/12/2019.

- Marc RUA et Virginie VIDON le 28/12/2019.

*La Commission de l’Information et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux Jeunes Mariés.*

Décès dans la commune :

- Dominique, Renée, Florentine LOTT ép DEMMER née le 19/12/1954 à PETANGE (Luxembourg) décédée le 24/12/2019 à TRIEUX.

- Houari TAHAR né le 01/05/1957 à TUCQUEGNIEUX décédé le 27/12/2019 à TRIEUX.

- Dominique LONARDI née le 20/12/1970 à VILLERUPT décédée le 09/01/2020 à Hayange.

Décès hors commune :

- Christiane TAFFIN née le 28/04/1931 à TRIEUX décédée le 11/12/2019 à TREMBLAY-EN-FRANCE (Seine St Denis).

- Olgert KAZENAS né le 18/03/1937 à TRIEUX décédé le 19/12/2019 à VANDOEUVRE-LES-NANCY.

- Rose MASTELLI née le 30/03/1921 à TRIEUX décédée le 24/12/2019 à BRIEY.

- René, Alfred LEGENDRE né le 18/12/1930 à TRIEUX décédé le 04/01/2020 à MONT-St-MARTIN.

- Pierre, Charles, Victor DUTRIPON né le 06/05/1946 à TRIEUX décédé le 08/01/2020 à LA SEYNE/MER (Var).

La commission de l’Information, le Conseil Municipal présentent

leurs condoléances aux familles dans la peine.

**Une petite précision** : dans les rubriques décès et décès hors commune, nous n’inscrivons que les date des actes de naissances survenues à Trieux et pour lesquels nous recevons un avis de mention ou quand les familles en font la demande.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019**

L'an 2019 et le 12 Décembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances en mairie sous la présidence de M. KOCIAK Jean-Claude, Maire.

**Présents**: Mmes : CIPRIANI Christiane, DURLA Jocelyne, FILLGRAFF Monique, MILIZIANO Jennifer, MISKIEWICZ Marie-José, NAGEL Annie, SABBA Bériza, TRIPODI Maria, MM : BOSSI Yoann, GOURY André, HENRY Pascal, KOCIAK Jean-Claude, MASOTTI Sébastien, MENGHI Marizio, PARROTTA Pascal, TELLIER Olivier, TOMC Claude

**Excusés ayant donné procuration** : M. CERONE Antony à M. KOCIAK Jean-Claude, M. BARBERIO Antoine à M. TOMC Claude.

**A été nommée secrétaire** : M. BOSSI Yoann

Avant d’ouvrir la séance, le Maire retirer de l’ordre du jour : la demande d’admission en non-valeur des taxes d’urbanisme

**PRÊT DE SALLE LORS DE L'ELECTION MUNICIPALE**

Le maire propose à l’assemblée d’accorder en vue des prochaines élections municipales, le prêt pour une soirée de la salle Maison Pour Tous (Georges Brassens) à toutes les listes déclarées au titre des dispositions du code électoral.

Le conseil municipal décide à l’unanimité (19 pour) d’accorder gratuitement pour une réunion la salle Georges Brassens.

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA TRIOTHEQUE**

Le Maire informe le conseil d'une demande de subvention de la Triothèque pour un montant de 300,00 € pour pouvoir mettre en œuvre le projet "Boîte à livres".

Après discussion, le conseil municipal vote à la majorité (14 pour et 5 absentions) pour l'accord de la subvention d'un montant de 300,00 €.

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L’ASSOCIATION « CHEVAL BONHEUR »**

Le Maire informe le conseil d'une demande de subvention de l'association "cheval bonheur" pour un montant de 427,00 €. Cette subvention représenterait 50 % du coût réel de l'activité d'une personne sur une année. Le maire propose d'accorder 50 € à l'association.

Le Conseil Municipal vote à la majorité (18 pour et 1 abstention) pour accorder 50 € en subvention à l'association "cheval bonheur"

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L’AMICALE DES PARACHUTISTES DE LA VALLEE DE L’ORNE**

Le Maire informe le conseil d'une demande de subvention de l'Amicale des Parachutistes de la Vallées de l'Orne. Cette subvention servirait à l'achat de leur drapeau.

Le Conseil Municipal après discussion, décide de refuser cette demande à l'unanimité (19 votes contre).

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L’ASSOCIATION DES CHIENS GUIDES DE L’EST**

Le Maire informe le conseil d'une demande de subvention de l'association des Chiens Guides de l'Est.

Le Maire propose à l'assemblée d'accorder 150 € de subvention.

Le Conseil Municipal vote à la majorité (18 pour, 1 abstention), l'accord de verser 150 € à l'association des Chiens Guides de l'Est.

**DEMANDE DE SUBVENTION PAR L’ECOLE D’AUDUN LE ROMAN**

L'école d'Audun Le Roman nous demande une subvention pour participer à leur voyage en classe de neige.

Après discussion, le conseil municipal, refuse de donner cette subvention à l'unanimité (19 contre)

**MOTION POUR LE RETRAIT DU PLAN DE REORGANISATION DE LA DGFIP**

Le Maire informe le conseil municipal du projet de réorganisation de la Direction Générale Finances Publiques.

Le Conseil Municipal vote la motion exigeant le retrait de ce plan de restructuration des finances publiques à l’unanimité. (19 pour)

**DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRIMITIF 2019**

Le Maire donne la parole à Maria Tripodi, première adjointe. Madame Tripodi expose que pour permettre la bonne imputation des dépenses de fonctionnement et d’investissement, il y a lieu de prendre les décisions modificatives suivantes sur le Budget Primitif 2019 :

657351 : GFP de rattachement : + 32 000,00 €

739211 : Attributions de compensation : - 32 000,00 €

2151-210 : installation informatique à l'école + 1 725.50 €

2312-216 aménagement terrain multisport - 1 725.50 €

16876 : autres établissements publics locaux + 113 917.53 €

2135 : installations générales, agencements,

aménagements des constructions - 113 917.53 €

16876 autres établissements publics locaux + 29 671.54 €

2135 : installations générales,

aménagements des constructions - 29 671.54 €

657351 : GFP de rattachement + 15 500.00 €

60621 : combustibles - 2 000.00 €

6064 : fournitures administratives - 1 000.00 €

61521 : terrains - 1 000.00 €

61524 : bois et forêts - 5 000.00 €

6226 : honoraires - 5 000.00 €

68282 : frais de gardiennage - 1 500.00 €

**Questions diverses :**

Le compte rendu du SEAFF est disponible à l’accueil de la mairie

Le Maire propose la médaille de Trieux :

* À Mme Angelina Rose-Marie, retraitée du poste de Directrice Générale des Services de Trieux, employée depuis 1983,
* À M. Radochevitch Serge, écrivain,
* À M. Peter Serge, pour son bénévolat
* À M. Sommen Daniel historien qui a beaucoup écrit sur Trieux.

Ces médailles seront remises lors de la cérémonie des vœux le 17 Janvier 2020.

Le Maire nous tient informé du projet stade : L’autorisation des travaux est parvenue, nous sommes désormais en attente du permis de construire pour commencer les travaux concernant le préau multisport près du stade.

Le Maire nous fait part de l’avancée du projet de destruction du bâtiment vétuste du carreau de la mine : l’entreprise SAT n’aurait pas besoin de consolider son pont roulant avec un pilier. Le mur qui maintient ce pont roulant serait en partie serait maintenu, non démoli et consolidé.

Séance levée à 20h52

**Le conseil municipal souhaite vous informer que vous pouvez participer au référendum d’initiative partagée concernant les aéroports de Paris.**

**Ce référendum a pour but de soutenir la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l’exploitation des aérodromes de Paris par l’intermédiaire du web et donc du lien suivant :**

[**https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1**](https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1)

**La municipalité souhaitant offrir une égalité devant le numérique pourra vous aider, si vous le souhaitez, pour réaliser cette démarche.**

**Pour se faire veuillez prendre rendez-vous en mairie.**

# LA VIE ASSOCIATIVE

**RELAIS DES ASSISTANTES**

**MATERNELLES INTERCOMMUNAL la « Mes-Anges »**

Parents ou Assistantes Maternelles

Inscriptions obligatoires avant chaque animation🕿0967424923 ou animram@coeurdupayshaut.fr

**Vendredi 7 février : de 10h à 12h au périscolaire**

**Thème : Parcours sensoriel**

L’HARMONIE MUNICIPALE DE TRIEUX

Organise sa soirée choucroute le Samedi 7 mars à la Salle Municipale de Tucquegnieux à partir de 20 h animée par le Grand Orchestre de Frantz PETER en présence de la Yodeleuse. Au menu : choucroute garnie, salade, fromage, dessert et café au tarif de 28 € par personne (boissons en sus) Réservations 03.82.20.46.12 – 06.28.23.59.44 – 07.82.94.88.25

À TRIEUX EN FÉVRIER

|  |  |
| --- | --- |
| Dimanche 2 | MPT : Loto de l’AEIM |
| Vendredi 7 | MPT : Repas « Comme à la Maison » |
| Samedi 8 | MPT : Loto de l’ASTT |
| Dimanche 9 | MPT : Belote du CDF |
| Samedi 15 | MPT : Loto de l’Harmonie Municipale |
| Dimanche 18 | MPT : Belote de la Pétanque FSGT |
| Vendredi 21 | MPT : Repas « Comme à la Maison » |
| Samedi 22 | MPT : Loto de la Paroisse |
| Dimanche 23 | MPT : Belote de l’EIMPH |
| Samedi 29 | MPT : Loto de la Broquerie |

LA VIE PAROISSIALE EN FÉVRIER

Abbé Robert MARCHAL 03.82.21.29.16 ou paroisse-sje@orange.fr Accueil : Les mercredis et samedis de 10h à 12h ou sur rendez-vous, au presbytère 4 rue Lucien MICHEL à AUDUN-LE-ROMAN

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Samedi 1 | Messe 18h | Tucquegnieux-Marine |
| Dimanche 2 | Messe 11h | Tucquegnieux-Village |
| Samedi 8 | Messe 18h  | Tucquegnieux-Marine  |
| Dimanche 9 | Messe 11h | Audun-le-Roman |
| Samedi 15 | Messe 18h | Tucquegnieux-Marine |
| **Dimanche 16** | **Messe 11h** | **Trieux** |
| Samedi 22 | Messe 18h | Tucquegnieux-Marine |
| Dimanche 23 | Messe 11h | Mainville |
| Mercredi 26 | Cendres 18h | Tucquegnieux-Marine |
| Samedi 29 | Messe 18h | Tucquegnieux-Marine |
| Dimanche 1er/03 | Messe 9h30 | Tucquegnieux-Marine |

LA TRIOTHÈQUE

Toute l’équipe de bénévoles de la Triothèque est enchantée de vous inviter à :

La séance de **dédicaces de M. Radochévitch**

qui aura lieu le

**Vendredi 6 mars de 17h à 19h**.

A l’issue de cette séance de dédicaces, nous aurons le grand plaisir de partager le verre de l’amitié avec l’auteur.

Nous sommes également très heureux-ses du succès de notre boîte à livres qui ne désemplit pas ! Toutefois, nous vous rappelons que la boîte à livres est conçue pour recevoir des livres en bon état et relativement récent : ce n’est pas une zone de dépôt !

Si vous voulez libérer un peu de place sur vos étagères, venez déposer vos livres à la Triothèque. Nous nous chargerons de les trier.

Notre collaboration avec l’association Lire et faire lire rencontre également un vif succès. Nos prochains rendez-vous auront lieu :

Le **vendredi 28 février** sur le thème du carnaval (les déguisements seront de rigueur !) à 20h

Les inscriptions se font soit en mairie, soit à la Triothèque, soit sur la page facebook de la bibliothèque.

Nous vous rappelons les jours et heures d’ouverture :

* Les mardis et vendredis de 16h30 à 18h
* Le mercredi de 13h à 14h30

Les nocturnes ont lieu de 20h à 21h30 et sont fixées :

Pour le mois de février, le **lundi 10 février** et le **jeudi 27 février**

Pour le mois de mars, le **lundi 9 mars** et le **jeudi 26 mars**

ATELIERS MULTIMÉDIA

 D’INITIATION SENIORS

**Début de la session le lundi 2 mars de 14h à 16h**

**à la Salle C. BONINSEGNA au centre Louise MICHEL**

Le CCAS, SOS FUTUR et la commune de Trieux vont vous donner accès àdes ateliers de découverte de l’utilisation des tablettes numériques. Cet atelier est un apprentissage du maniement de ces outils. Un premier niveau. Il y aura 10 séances.

**Pour y participer, il faut avoir plus de 60 ans et vous inscrire en mairie.**

L’ASSOCIATION « Les Petites Mains »

Vous propose

**Samedi 21 mars à 19h30 salle G. BRASSENS**

Son repas **« Soirée des Iles »**

Punch – Verrine à l’antillaise – Délice de volaille coco/curry – Fromage – Trilogie des Iles (Boissons en sus).

Adultes 25 € enfants 12 €.

Contacts : Nico 06. 15.92.35.05 et Sidonie 06.22.82.27.83

Participation des danseuses de la troupe Feti’a Polynesia.



